

Lisez chaque semaine LE DIMANCHE de Roubaix-Tourcoing Hebdomadaire illustré INTERESSANT INSTRUCTIF AMUSANT

Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing

REUNION DU COMITE DIRECTEUR Vendredi 5 mars, a eu lieu sous la présidence de M. Joseph Wibaux, président honoraire, la réunion du Comité directeur de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing.

Le Comité directeur a examiné les déclarations de M. le Préfet de Roubaix-Tourcoing, relatives aux dommages de guerre.

Un accident mortel survenu en 1927 à l'un des sociétaires de la Fédération a permis de faire passer les divers primes qui se sont totalisées par une somme de 22.500 francs.

Une nièce de Victor Hugo poursuivie pour vol est acquittée Paris, 11 mars. — On a raconté de Londres qu'on annonçait, il y a quelques mois, l'arrestation de Southampton, au moment où elle allait s'embarquer à destination de la France, de la baronne Gertrude Osten Sacken.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

HONNEURS AGISSEMENTS

Il nous revient que, dans un moment d'excitation qui ne leur certainement pas laissé la conscience à leurs actes, quelques personnes se sont amusées à écrire, à rédiger et à expédier en plusieurs exemplaires, par l'intermédiaire de la Poste de Roubaix, le 5 mars, une circulaire contenant à l'égard de personnes fort honorables des imputations injurieuses et stupides.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Un nouvel emprunt départemental dans le Nord

A l'issue de sa séance de mercredi, la Commission départementale, après avoir constaté les heureux résultats de l'emprunt départemental, qui a été rapidement converti et au-delà des prévisions, a demandé à M. le Préfet de bien vouloir, dès à présent, étudier la possibilité d'un nouvel appel au crédit public, de façon à satisfaire aux nécessités pressantes de la reconstitution immobilière qui ne pourront être satisfaites autrement, en raison du nombre des adhésions recueillies par le groupement des sinistrés.

Le prix du pain dans le Nord

La Commission des farines, qui s'est réunie jeudi, à la préfecture du Nord, a décidé de laisser le prix du pain à 1 fr. 85.

Chronique Locale ROUBAIX

AOUJOURD'HUI VENDREDI 12 MARS 1928. Aujourd'hui, saint Marins; demain, sainte Euphrasie.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le concert d'hiver du « Choral Nadaud »

La société nationale « Choral Nadaud » donnera son concert d'hiver le mardi 23 mars, à 20 h. dans la salle de l'Hippodrome.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

LA REINE DES BELGES A LILLE

Elle sera reçue par le Conseil général Au cours de la réunion qu'elle a tenue mercredi, M. le Préfet du Nord a entretenu la Commission départementale de la venue à Lille de la reine des Belges qui, le dimanche 21 mars, assistera à une cérémonie universitaire, où elle recevra les insignes de docteur « honoris causa » des quatre facultés, titre qui lui a été récemment conféré, et visitera l'Institut Pasteur.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

LE « NORD-TOURISTE » ET SES ASSURANCES

Parallèlement aux nombreux avantages que le « Nord-Touriste » procure à ses sociétaires il en est un qui convient de placer au-dessus de tous: c'est la gratuité de l'assurance en cas d'accident de bicyclette.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

LA DETTE FRANÇAISE EN ANGLETERRE

Declarations de M. Churchill à la Chambre des Communes Londres, 11 mars. — En réponse à une question de M. Snowden concernant la dette que M. Churchill a dit « être de premières dispositions pour reprendre aussitôt que possible les négociations tant de fois interrompues ».

LE PILLAGE DE L'EXPRESS PARIS-BELFORT

Paris, 11 mars. — L'enquête concernant les cambriolages commis par les anarchistes italiens récemment arrêtés avait établi la culpabilité d'un certain d'Agaro dans les nombreux vols de la banlieue parisienne.

LES EVENEMENTS DE CHINE

Les troupes de Kuo Min Chou font deux mille prisonniers aux forces alliées Tien-Tsin, 11 mars. — Deux mille hommes de l'armée chinoise alliée ont été capturés par les troupes de Kuo Min Chou, un moment où ils tentaient de débarrasser près de Yakou.

LES DRAMES

Un cultivateur et sa femme assassinés dans le Tarin-et-Garonne Montauban, 11 mars. — Les époux Dajeau, cultivateurs, habitant à 3 kilomètres de Montpezat-Dequerry ont été trouvés cette nuit, le mardi dans son lit, la femme dans un champ à cinquante mètres de la maison d'habitation, tous deux, la tête trouée d'un coup de revolver. Il s'agit d'un crime ayant eu le vol pour mobile. L'enquête était banale.

LE MAUVAIS TEMPS

Toulon, 11 mars. — Le mistral, après un temps d'arrêt, vient de reprendre. Le bourrasque fait rage de nouveau. Le cuirassé « Bretagne », qui devait partir pour faire des tirs, a dû rester sur rade.

LE MISTRAL RECOMENCE

Toulon, 11 mars. — Le mistral, après un temps d'arrêt, vient de reprendre. Le bourrasque fait rage de nouveau. Le cuirassé « Bretagne », qui devait partir pour faire des tirs, a dû rester sur rade.

LE MISTRAL RECOMENCE

Toulon, 11 mars. — Le mistral, après un temps d'arrêt, vient de reprendre. Le bourrasque fait rage de nouveau. Le cuirassé « Bretagne », qui devait partir pour faire des tirs, a dû rester sur rade.

LE MISTRAL RECOMENCE

Toulon, 11 mars. — Le mistral, après un temps d'arrêt, vient de reprendre. Le bourrasque fait rage de nouveau. Le cuirassé « Bretagne », qui devait partir pour faire des tirs, a dû rester sur rade.

LE MISTRAL RECOMENCE

Toulon, 11 mars. — Le mistral, après un temps d'arrêt, vient de reprendre. Le bourrasque fait rage de nouveau. Le cuirassé « Bretagne », qui devait partir pour faire des tirs, a dû rester sur rade.

Un violent incendie près de Reims

Un million 200.000 francs de dégâts Reims, 11 mars. — La nuit dernière, un violent incendie a détruit à Hentgreville, d'importants moulins nouvellement reconstruits et dotés d'un outillage du dernier modèle, l'immeuble, qui comprenait trois étages, et d'importants stocks de blé et de farine, ont été détruits.

LE MAUVAIS TEMPS

Toulon, 11 mars. — Le mistral, après un temps d'arrêt, vient de reprendre. Le bourrasque fait rage de nouveau. Le cuirassé « Bretagne », qui devait partir pour faire des tirs, a dû rester sur rade.

LE MAUVAIS TEMPS

Toulon, 11 mars. — Le mistral, après un temps d'arrêt, vient de reprendre. Le bourrasque fait rage de nouveau. Le cuirassé « Bretagne », qui devait partir pour faire des tirs, a dû rester sur rade.

LE MAUVAIS TEMPS

Toulon, 11 mars. — Le mistral, après un temps d'arrêt, vient de reprendre. Le bourrasque fait rage de nouveau. Le cuirassé « Bretagne », qui devait partir pour faire des tirs, a dû rester sur rade.

LE MAUVAIS TEMPS

Toulon, 11 mars. — Le mistral, après un temps d'arrêt, vient de reprendre. Le bourrasque fait rage de nouveau. Le cuirassé « Bretagne », qui devait partir pour faire des tirs, a dû rester sur rade.

DERNIERE HEURE

Le Comité directeur a décidé de fixer la date de l'assemblée générale annuelle de la Fédération au mardi 31 mars et en arrête l'ordre du jour.

RESEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du jeudi 11 mars 1928

DECLARATIONS DE M. BRIAND

Genève, 11 mars. — M. Briand, président du Conseil, a reçu après la séance secrète du Conseil, les représentants de la presse auxquels il a déclaré que la conversation avait continué sur le problème de l'élargissement du Conseil de la S. D. N. Ce sont, à-t-il dit, les questions de principe qui sont en jeu. C'est le statut du Conseil lui-même, et comme il y a dans cette discussion à dix et non plus à cinq, certains pays qui ne sont point parties aux accords de Locarno, il est naturel que des difficultés surgissent, parce que ces pays ont à faire valoir soit des considérations d'ordre national, soit des considérations tirées de l'intérêt général même de la S. D. N.

DECLARATIONS DE M. BRIAND

Genève, 11 mars. — M. Briand, président du Conseil, a reçu après la séance secrète du Conseil, les représentants de la presse auxquels il a déclaré que la conversation avait continué sur le problème de l'élargissement du Conseil de la S. D. N. Ce sont, à-t-il dit, les questions de principe qui sont en jeu. C'est le statut du Conseil lui-même, et comme il y a dans cette discussion à dix et non plus à cinq, certains pays qui ne sont point parties aux accords de Locarno, il est naturel que des difficultés surgissent, parce que ces pays ont à faire valoir soit des considérations d'ordre national, soit des considérations tirées de l'intérêt général même de la S. D. N.

DECLARATIONS DE M. BRIAND

Genève, 11 mars. — M. Briand, président du Conseil, a reçu après la séance secrète du Conseil, les représentants de la presse auxquels il a déclaré que la conversation avait continué sur le problème de l'élargissement du Conseil de la S. D. N. Ce sont, à-t-il dit, les questions de principe qui sont en jeu. C'est le statut du Conseil lui-même, et comme il y a dans cette discussion à dix et non plus à cinq, certains pays qui ne sont point parties aux accords de Locarno, il est naturel que des difficultés surgissent, parce que ces pays ont à faire valoir soit des considérations d'ordre national, soit des considérations tirées de l'intérêt général même de la S. D. N.

DECLARATIONS DE M. BRIAND

Genève, 11 mars. — M. Briand, président du Conseil, a reçu après la séance secrète du Conseil, les représentants de la presse auxquels il a déclaré que la conversation avait continué sur le problème de l'élargissement du Conseil de la S. D. N. Ce sont, à-t-il dit, les questions de principe qui sont en jeu. C'est le statut du Conseil lui-même, et comme il y a dans cette discussion à dix et non plus à cinq, certains pays qui ne sont point parties aux accords de Locarno, il est naturel que des difficultés surgissent, parce que ces pays ont à faire valoir soit des considérations d'ordre national, soit des considérations tirées de l'intérêt général même de la S. D. N.

DECLARATIONS DE M. BRIAND

Genève, 11 mars. — M. Briand, président du Conseil, a reçu après la séance secrète du Conseil, les représentants de la presse auxquels il a déclaré que la conversation avait continué sur le problème de l'élargissement du Conseil de la S. D. N. Ce sont, à-t-il dit, les questions de principe qui sont en jeu. C'est le statut du Conseil lui-même, et comme il y a dans cette discussion à dix et non plus à cinq, certains pays qui ne sont point parties aux accords de Locarno, il est naturel que des difficultés surgissent, parce que ces pays ont à faire valoir soit des considérations d'ordre national, soit des considérations tirées de l'intérêt général même de la S. D. N.

DECLARATIONS DE M. BRIAND

Genève, 11 mars. — M. Briand, président du Conseil, a reçu après la séance secrète du Conseil, les représentants de la presse auxquels il a déclaré que la conversation avait continué sur le problème de l'élargissement du Conseil de la S. D. N. Ce sont, à-t-il dit, les questions de principe qui sont en jeu. C'est le statut du Conseil lui-même, et comme il y a dans cette discussion à dix et non plus à cinq, certains pays qui ne sont point parties aux accords de Locarno, il est naturel que des difficultés surgissent, parce que ces pays ont à faire valoir soit des considérations d'ordre national, soit des considérations tirées de l'intérêt général même de la S. D. N.

DECLARATIONS DE M. BRIAND

Genève, 11 mars. — M. Briand, président du Conseil, a reçu après la séance secrète du Conseil, les représentants de la presse auxquels il a déclaré que la conversation avait continué sur le problème de l'élargissement du Conseil de la S. D. N. Ce sont, à-t-il dit, les questions de principe qui sont en jeu. C'est le statut du Conseil lui-même, et comme il y a dans cette discussion à dix et non plus à cinq, certains pays qui ne sont point parties aux accords de Locarno, il est naturel que des difficultés surgissent, parce que ces pays ont à faire valoir soit des considérations d'ordre national, soit des considérations tirées de l'intérêt général même de la S. D. N.